Des contrats d'avenir à Charly sur MArne 19 février 2014

Signatures de 3 Emplois d'avenir, ce mercredi 19, en mairie de Charly-sur-Marne.



Monsieur le Maire, Claude Langrené, recevait les bénéficiaires Cédric Boizieau de Château-Thierry, 22 ans, les frères LECOMTE Joann 22 ans et Jordan 21 ans de Montreuil-aux-Lions. Précédemment, Monsieur le Maire avait auditionné une dizaine de candidats, présentés par la Mission locale de Château-Thierry, ce sont ces 3 jeunes qui furent retenus, après 2 nouveaux entretiens. Ils étaient accompagnés pour l'occasion par Mme Laurence Loïts, directrice de la Mission locale et M. Jérôme Lemoine référent aux Emplois d'avenir.

Cette cérémonie, parrainée par Mme la sous-préfète, Virginie Lesserre, se déroula salle du Conseil, en présence de M. Georges Fourré vice-président du Conseil Général et d'élus locaux. Après l'intervention de MM. Claude Langrené et Georges Fourré, Mme Virginie Lesserre dit l'intérêt des Emplois d'avenir pour les jeunes de moins de 25 ans, leur facilitant l'accès à l'emploi, sous certaines conditions, permettant d'acquérir une formation et une expérience professionnelle. Puis vint le moment de la signature des contrats, pour une durée de 3 ans, dès avril prochain, à raison de 35 heures par semaine. Les nouveaux employés seront affectés aux Services techniques et espaces verts, feront également de l'animation et de la surveillance, pendant la pause du déjeuner, à l'école élémentaire.

Le champagne fut de la fête pour marquer cet événement important pour ces jeunes qui vont pouvoir commencer une nouvelle vie.



Texte & photoS : Nicole iob

Illuminations de Noël récompensées à Charly sur MArne_{6 février 2014}

Monsieur le Maire, Claude Langrené, reçut les 20 primés pour les illuminations de Noël, salle de la mairie, ce vendredi 6 février.



S'excusant de ne pouvoir rester, félicitant et remerciant les personnes qui avaient participé à cette illumination de Charly, les encourageant à poursuivre pour les fêtes de 2014, laissant son premier-adjoint, Georges Fourré, vice-président du Conseil Général, continuer la cérémonie.

Georges Fourré, secondé par l'adjointe au maire, Francine Lava, responsable de la commission des Fêtes et Cérémonies et Jean Romelot, adjoint au maire, membre du jury, dit combien il appréciait de voir les carlésiens s'investir pour l'embellissement du village, geste qui profitait à tous.

Sur une quarantaine de participants, 20 furent sélectionnés, dans les catégories : maisons, maisons de vignerons,

balcons, fenêtres. Seuls les 3 premiers étaient classés, pour les autres ce n'était pas facile de faire un classement. Les 3 premiers recevaient un bon d'achat, d'un montant de 40 euros chez l'horticulteur local qui permettraient de fleurir leur jardin au printemps : 1er prix, M. Jean-Jacques Vroux, impasse M-A-F le conte, 2e prix, M. Henri Janné, route de Paris, 3e prix, Mme Emily David, sous le Monthuys, ces maisons ont attiré particulièrement l'attention des jurés. Pour les suivants : MMmes Laly, Bouteiller, Baudouin Pierre, Pagny, Lesgent, Muller, De Almedia, Leromain, Lafolé, Correia, Simon, Moreau, Romelot Pierre, Naudé Christian, Naudé Bernard, Auger, Deschamps, Antoine, Souchet, Pourlier, un bon de 25 euros, leur fut remis avec félicitations et encouragements et tous reçurent un diplôme pour marquer cette cérémonie.

Georges Fourré souligna que tous les quartiers étaient représentés à l'énoncée des adresses des lauréats : rues de Paris, Fernand Drouet, MAF Leconte, Monthuys, Moulin, Petit Val, Louis Martin, Derrière le Fort, Dr Corlieu, Danon, de l'Ecole et le Clos des Buttes, renouvela ses remerciements et invita l'assistance à partager la flute de l'amitié.





Texte & photoS : Nicole jobe

être correspondant n'est pas sans danger 8 février 2014

Il ne faut pas croire que d'aller sur place pour immortaliser les événements locaux est exempt d'inconvénients.





Le 5 de ce mois, notre très fidèle correspondante de Charly sur Marne, Nicole JOBE, étant à l'école maternelle pour y faire un reportage sur la mise en place des poutres de la toiture de la cantine, s'est retrouvée, comme du bon temps de la prohibition, les deux pieds dans le ciment frais. Heureusement qu'elle n'était pas toute seule; les ciments modernes sont rapides à prendre et il n'en fallait pas beaucoup pour que cette chère Nicole ne termine comme un culbuto. Hormis les chaussures, chaussettes et pantalon, notre valeureuse correspondante s'en est tirée avec un bon fou-rire qui a eu tendance à se généraliser.

Lorsque vous voyez des photos dans nos rubriques, maintenant, vous pouvez penser aux risques pris pour vous offrir le meilleur document possible. Merci Nicole pour le courage dont tu faits preuve.



GRAND LOTO POUR LES MARCHEURS à Charly sur MArne_{1 février 2014}

Les sportifs de la Marche Athlétique, s'étaient rassemblés, en famille, pour leur traditionnel LOTO, ce samedi 1er février.



Cette soirée tant attendue est une occasion de soutenir l'Association organisatrice de l'épreuve "Les 8 heures de Charly". Il faut de l'énergie pour marcher, il en faut également pour organiser une telle soirée, 190 joueurs salle des Illettes. Les parties se succédaient avec au boulier Francine Lava, présidente de l'association Charly animations Loisirs, une habituée du LOTO, près d'elle Jacques Herdhuin, secrétaire des "8 heures de Charly". Les joueurs venus pour se distraire, mais aussi dans l'espoir de ramener soit un téléviseur LED de 102 cm, ou encore une tablette numérique se retrouvaient parfois avec plusieurs couettes sur les bras. Mais qu'importe, l'essentiel était d'aider financièrement, l'association organisatrice des 8 heures de marche sur Charly. Car sans moyens financiers, rien n'est possible.

La buvette tenue par les Membres de l'association accueillait les joueurs, durant les pauses.

Rendez-vous était pris le DIMANCHE 16 FEVRIER, à Charly bien sûr, pour cette épreuve "Les 8 heures de Charly" ou des sportifs, de haut niveau s'affronteraient quelque soit le temps. Carlésiens, habitants des villages voisins, venaient les encourager.

Départ au pressoir de Rudenoise à 8 heures, tout est prêt pour cette épreuve, reste à commander un rayon de soleil, pour réchauffer les sportifs.

Texte & photo : Nicole jobe

Canton Charly sur marne

canton Conde en brie

page 1

page 2

page 3

page 4

page 5

canton château-Thierry

sudaisne.com

page 6

A.G. de l'association des diabetiques de l'aisne à Château-Thierry 15 février 2014

L'amphithéâtre du Palais des rencontres de Château-Thierry était bien rempli, ce samedi, pour l'assemblée générale de l'A.F.D.



Sans préambules, le Président de l'association; Jean-Claude FREY, ouvrit la séance par une assemblée extraordinaire, puisque les directives fédérales demandaient un changement dans l'intitulé de l'association. C'est donc "AFD 02 Association des Diabétiques de l'Aisne" qui sera le nouvel identifiant. En prenant ce nouvel élan, l'association de Château-Thierry, montre qu'elle fût la première à proposer aux diabétiques, un endroit où trouver renseignements et aides pour les diabétiques du sud de l'Aisne. Ce n'est pas le seul changement qui s'est opéré, ce samedi. En effet, le bureau composé jusqu'à ce jour de 7 personnes a vu son nombre passer à 10. Toutes ces modifications approuvées à l'unanimité, l'assemblée générale ordinaire a pu commencer.

Le président, chargé du rapport moral, commença par remercier la municipalité de Château-Thierry et son représentant; le Député-Maire Jacques Krabal, pour le prêt des salles, toujours mises à disposition pour les besoins de l'association. Puis, c'est vers les malades que Jean-Claude FREY s'est tourné, en rappelant que l'objectif de l'association est de permettre aux adhérents de ne pas subir la maladie, mais de mieux vivre avec dans de bonnes conditions et en toute convivialité. Les activités proposées allant complètement dans ce sens. L'AFD 02 est aujourd'hui une grande famille de 137 adhérents, dans laquelle, le mot solidarité n'est pas une vue de l'esprit et la

mobilisation pour les autres une réalité. Tout au long de l'année, l'AFD 02 est présente sur les différentes et nombreuses épreuves sportives du sud de l'Aisne. La prévention est également un cheval de bataille pour les membres de l'association, par les recherches gratuites de glycémie dans les différentes grandes surfaces de la région permettent chaque année de découvrir de nouveaux cas chez des diabétiques qui s'ignoraient.

Pour 2014, les activités continuent, avec en projet, puisque l'actualité est très largement suivie, un séjour du 9 au 12 mai, un voyage sur les plages du débarquement avec hébergement à Bayeux (inscription au 0323832981). Un maillot aux couleurs de l'AFD 02 est maintenant disponible, grâce au concours de différents sponsors.

Si le diabète est une maladie, elle ne doit pas empêcher de vivre et surtout de bien vivre, c'est ce que l'on ne peut constater en côtoyant toute cette grande famille qui ne demande qu'à grandir pour qu'ensemble, la vie soit plus agréable.





Bal d'Hiver à Essômes sur Marnes février 2014

Grand bal folk organisé par l'association Danse en Omois d'Essômes sur Marne avec les groupes "Narkand" (Belgique) et "Duo Lhotte Dankers" (Soissons). Durée:10'25"

A.G. de la truite arc en ciel à condé en brie

16 février 2014



Comme tous les ans, la salle des mariages de la Mairie de Condé en Brie a accueillie l'assemblée générale de l'association La truite arc en ciel de Condé en Brie.

Sous la houlette de son Président Pascal DINDORF, le bureau a pu faire le bilan de l'année passée.

Tout d'abord, un changement de taille, puisque ce n'est plus une société de pêche mais une Association Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA): association de la truite arc en ciel de Condé en Brie. Cette transition qui s'est opérée sans douleur ne change en rien la vie des membres de l'association, mais permet d'être en ordre avec la Fédération Française de Pêche. Le maintien d'une

qualité des parcours de pêche et le respect des lois de la nature, sont toujours les objectifs du bureau, qui ne se lasse pas de surveiller et protéger ses lieux de pêche, même si (crise oblige???) le braconnage ai tendance à augmenter, laissant dubitatifs, les pêcheurs de l'association qui voient leurs efforts un peu mis à mal par des personnes qui ne respectent aucune règle.

Le moral reste tout de même au beau, et l'association peut être fière des résultats obtenus au fil des ans, aussi bien du côté de la sauvegarde d'un patrimoine naturel que du maintient de bonnes relations humaines, ce que l'on peut appeler harmonie.





AbandoN ou oubli?

11 février 2014



Aux abords des vacances, s'il est toujours aussi fréquent d'abandonner des animaux sur les bords de route, une nouvelle mode est en train de voir le jour.

On oubli de ramasser les déchets qui se sont, sans doute par mégarde, échappés de remorques ou camionnettes, sur les bords de nos départementales. Qu'il y ai des déchetteries ou autres endroits de récupérations, de tristes spectacles font désormais partie intégrante de nos paysages et ce ne sont pas quelques papiers jetés des voitures, mais bien des décharges sauvages qui poussent comme des champignons. Les brocantes vont devenir permanentes, car on y trouve de tout. Amis collectionneurs, à vos crochets, il y a de quoi faire

votre bonheur en vous promenant dans la campagne.

Notre terre va mal et pourtant, au lieu de la sauver, nous continuons inlassablement à la détruire. Ce qui n'est pas encore compris, c'est que cette terre que nous malmenons, c'est la notre et que de son état nous dépendons.

Alors que faut-il faire? La réponse est en chacun de nous.







page 6